

Etude Hydrologie Milieux Usages Climat - HMUC

SAGE Loire en Rhône Alpes

Note technique n°1

Délimitation des unités de gestion

Porteur de l'étude :

Loire
LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien financier de :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Bureau d'étude :


antea[®]group

Sommaire

1. Objectif de la délimitation.....	3
2. Proposition d'unités de gestion	4
2.1. Cartographie des UG.....	4
2.2. Les secteurs à préciser	5
3. Proposition de sous bassins homogènes	6
4. Le réseau de suivi par unité de gestion.....	10

1. Objectif de la délimitation

La délimitation d'unités de gestion et de sous bassins homogènes à l'échelle du SAGE LRA vise un double objectif :

- Faciliter la présentation des résultats de l'étude, en analysant le fonctionnement des différents sous bassins versant : des fiches de synthèse par unités de gestion seront produites ;
- Proposer des indicateurs de gestion quantitative (volumes prélevables, DOE, ...) à une échelle cohérente.

Afin de bien prendre en compte les différents contextes rencontrés sur le bassin de la Loire en Rhône-Alpes, les unités de gestion proposées sont subdivisées en sous bassins versant homogènes.

- » **Les unités de gestion** reposent globalement sur les périmètres des contrats territoriaux du SAGE. Cette délimitation permettra une meilleure appropriation des résultats, objectifs de gestion et préconisations d'actions.
- » **Les sous bassins versant homogènes (ou sous-entités ?)** sont déclinés à une échelle plus fine, et permettent de prendre en compte les caractéristiques des différents contextes hydrologiques. La sectorisation en sous bassin versant homogènes permet également d'isoler les cours d'eau présentant des bassins versants distincts et confluant directement avec la Loire.

2.2. Les secteurs à préciser

6 secteurs inclus dans le périmètre des contrats territoriaux ne sont pas rattachés au bassin versant du/ cours d'eau principal/aux d'une unité de gestion (secteurs rouges sur la carte) : il s'agit de petits cours d'eau se jetant directement dans la Loire.



Il faudra donc déterminer en comité technique si ces secteurs doivent être affectés à l'unité de gestion correspondant au contrat territorial ou bien à l'unité de gestion « Loire ». La logique hydrographique voudrait qu'ils soient rattachés à la Loire, ou bien définis comme un sous bassin homogène distinct au sein de l'unité de gestion à proximité.

Les 6 secteurs concernés sont les suivants :

- A l'aval du bassin de l'Oudan, au niveau de l'agglomération de Roanne et du port de plaisance. Ecoulements en direction de la Loire / du canal.
- Au nord de l'Aix et de l'Isable, deux ruisseaux (la goutte du Sav et la goutte Charevet) se jettent directement dans la Loire, tout en étant inclus dans le contrat territorial Aix Isable.
- En aval de ce même bassin, une petite zone de canaux déconnectés du bassin et des jettant dans la Loire est intégrée au contrat.
- Entre la Loise et la Toranche, une zone d'étangs, comprenant également le Solillant et la Garollet, sont déconnectés du bassin hydrographique de la Toranche et de la Loise.
- Entre la Mare et le Bonson, le Malbief (zone d'étangs) est directement connecté à la Loire.
- Le Lizeron, rattaché au contrat territorial Ondaine-Lizeron est un petit cours d'eau se jetant directement dans la Loire et non instrumenté.

Les sous bassins ont été déterminés en se basant sur les critères suivants :

- ✓ Distinction obligatoire des cours d'eau principaux d'une même unité de gestion ne confluent pas (ex : Mare et Bonson) ;
- ✓ Recherche d'une taille relativement homogène des sous bassins versants ;
- ✓ Dans la majorité des cas, présence d'une station hydrométrique qui permettra de caractériser l'hydrologie du sous bassin et de proposer des indicateurs de gestion ;
- ✓ Distinction de contextes hydrologiques différents (ex : le bassin versant de l'Ozon, composé de nombreux étangs, en aval de l'Aix).

La Loire sera étudiée dans son ensemble en prenant en compte les stations de suivi de l'hydrologie et la contribution des différents affluents.

UG Oudan Renaison

Proposition de distinguer deux sous bassins : **l'Oudan** et **le Renaison**. Les deux stations hydrométriques qui ont été installées sur ces cours d'eau sont fermées.

UG Aix Isable

Proposition de distinguer trois sous bassins : **l'Aix**, **l'Isable** et **l'Onzon**.

Seul l'Aix est instrumenté avec une station hydrométrique, mais il semble intéressant de traiter l'Isable à part, même si des indicateurs de gestion ne pourront pas nécessairement être proposés. Le bassin de l'Ozon, composé de nombreux étangs ce qui impacte le fonctionnement du bassin, sera également traité à part.

UG Loise-Toranche

La distinction de sous bassins versants homogènes sur le secteur Loise-Toranche s'avère complexe, puisque l'ensemble des cours d'eau sont des affluents directs de la Loire, et la plupart ne sont pas instrumentés. *Un secteur d'étangs, bassin versant du Solillant et du Garollet, fait partie des secteurs « à déterminer » : ils peuvent être intégrés dans l'UG ou bien rattachés à la Loire.*

Aussi certains des affluents sont rattachés à la masse d'eau Loire.

Au sein de cette unité de gestion, il est proposé de distinguer les bassins suivants :

- **Bernard et Revoute** – pas de station ; **Les distinguer ?**
- **Gourtarou et Pouilly** – une station hydrométrique ; **attention Pouilly intégrée dans ME Loire, les distinguer ?**
- **Loise** – une station hydrométrique ;
- **Toranche** – une station hydrométrique ;
- **Sollillant et Garollet** : zone d'étangs, fonctionnement différent ; **les distinguer ?**

UG Lignon

Proposition de distinguer trois sous bassins : **l'Anzon**, qui fait l'objet d'un suivi avec une station hydrométrique ; **le Lignon**, avec plusieurs stations ; et enfin **le Vizeray**, avec une station récente et une station fermée, et une zone d'étang sur la partie aval du bassin.

UG Rhin-Rhodon

Proposition de distinguer trois sous bassins : **le Gand**, qui fait l'objet d'un suivi avec une station hydrométrique ; **le Rhins**, avec plusieurs stations ; et enfin **le Trambouzon et le Rhodon**, avec une seule station hydrométrique mais qui a été fermée en 2015.

UG Coise

Proposition de ne pas distinguer de sous bassin sur **la Coise** (instrumenté avec deux stations). Il n'y a pas de masse d'eau d'affluent distincte (distinction amont-aval de la Coise seulement).

UG Mare Bonson

Proposition de distinguer deux sous bassins : **le Bonson**, qui fait l'objet d'un suivi avec une station hydrométrique et **la Mare**, suivie également. La Curraize n'est pas distinguée car elle conflue avec la Mare et ne dispose pas de station de suivi.

UG Furan

Proposition d'un seul sous bassin homogène, **le Furan**, avec deux stations de suivi hydrologiques en service, et une station fermée sur un affluent.

UG Ondaine

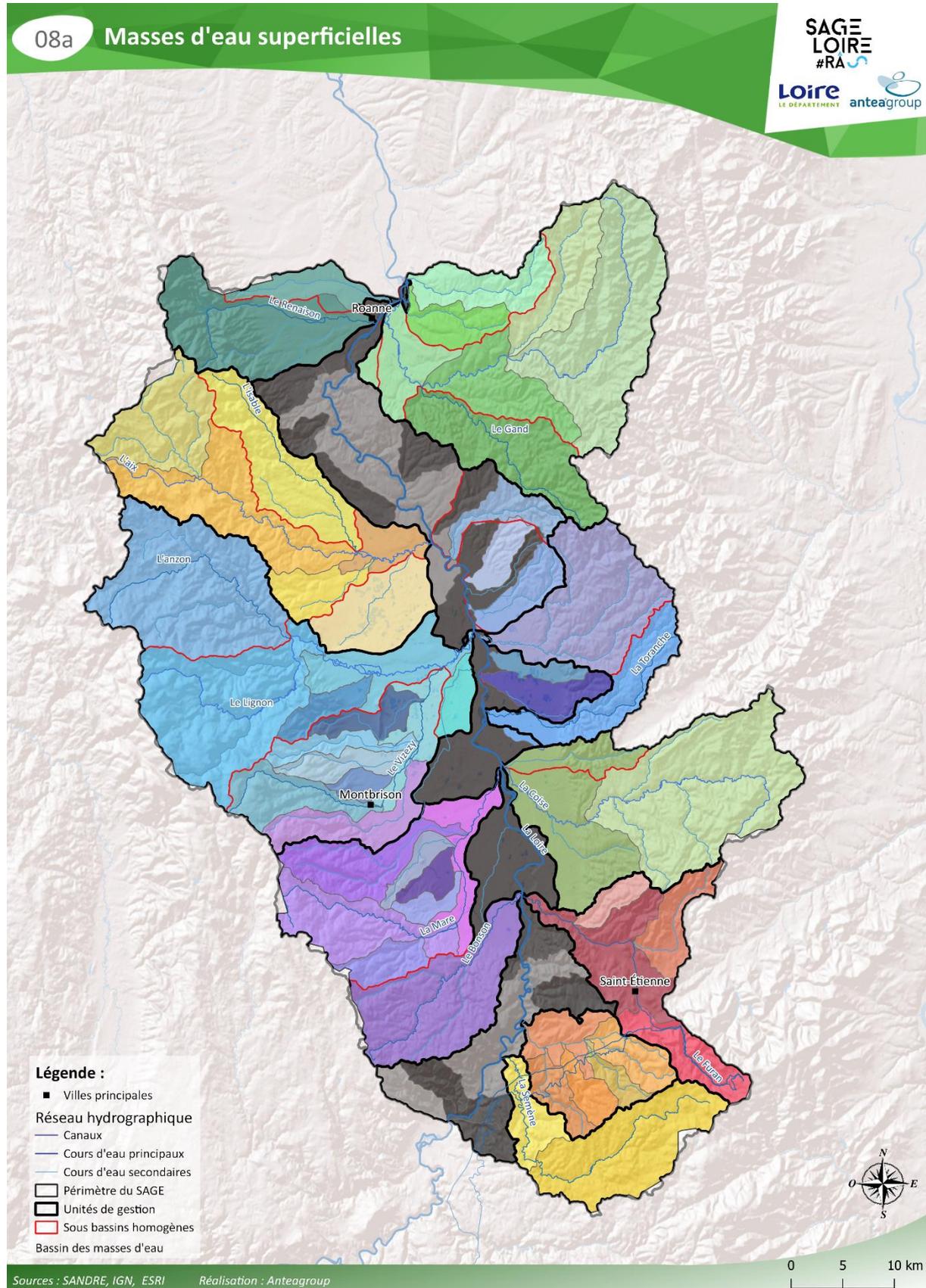
Proposition d'un seul sous bassin homogène, **l'Ondaine** (une station de suivi hydrologique), sauf si le Lizeron est intégré à l'unité de gestion (pas de suivi hydrométrique).

UG Semène

Proposition d'un seul sous bassin homogène, **la Semène**, instrumentée de deux stations hydrométriques ainsi qu'une station sur un affluent : l'Ecotay. Il n'y a pas de masse d'eau d'affluent distincte (distinction amont-aval de la Semène seulement).

Mise en perspective avec les masses d'eau superficielles

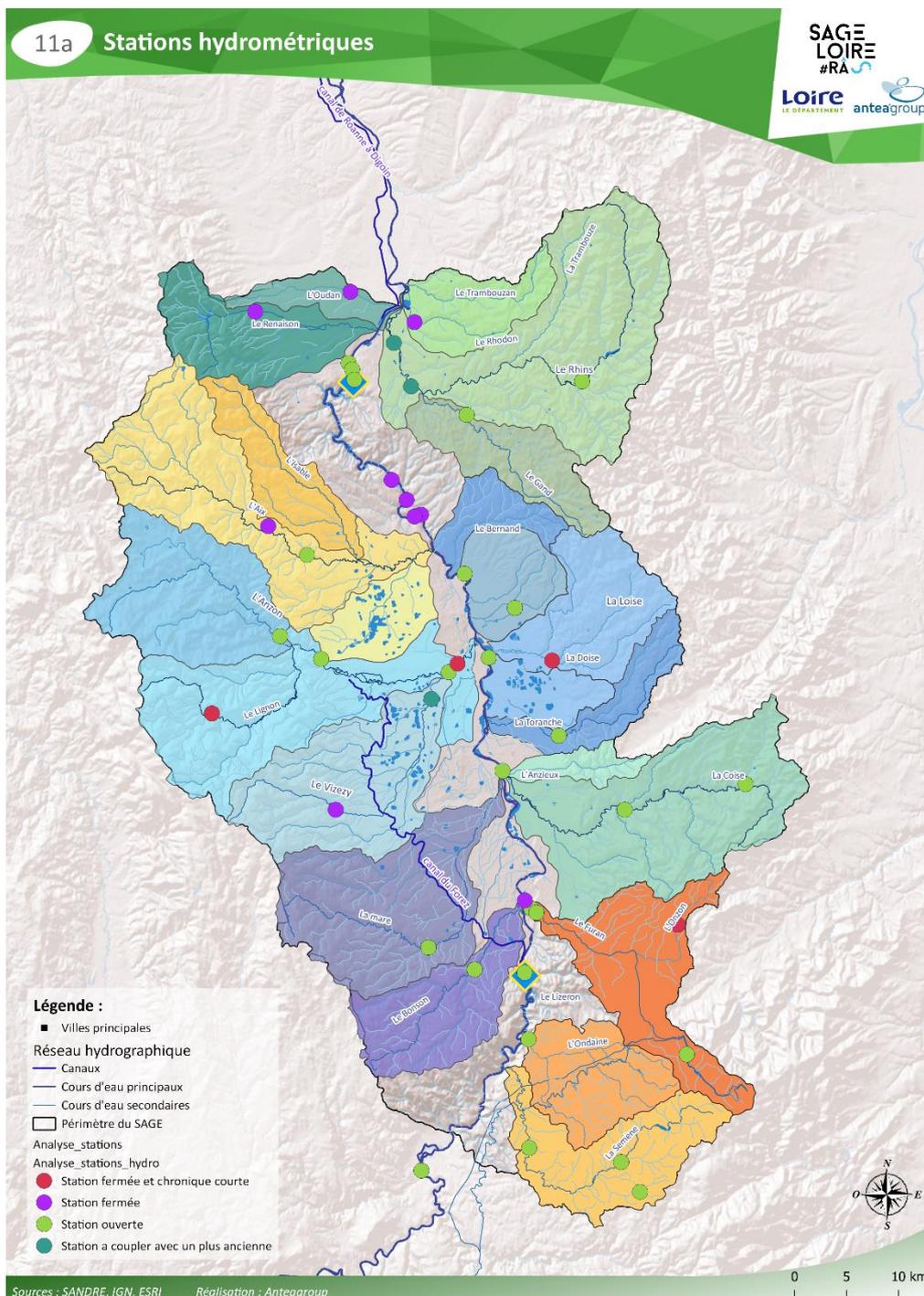
Le découpage des masses d'eau est plus fin que celui des sous BV homogènes.



4. Le réseau de suivi par unité de gestion

L'ensemble des unités de gestion comporte au moins une station hydrométrique, et une quarantaine de stations Estimhab ont été déployées dans le cadre des études adéquation besoin ressource pour évaluer les débits biologiques.

Les deux cartes ci-dessous permettent de localiser les stations hydrométriques et les stations Estimhab du territoire, avec une identification des secteurs instrumentés pour le suivi de l'hydrologie mais orphelins en station Estimhab.





La détermination des sites d'implantation des stations Estimhab pour l'évaluation de débits biologiques devra prendre en compte d'autres enjeux : localisation des prélèvements, sensibilité du secteur aux étiages, caractérisation des milieux, enjeux locaux, ...

